

DELIBERATION N°2022-06-23-2.57

Séance du 23 juin 2022

Point n°2.57 : Offre de formation – LMD – Master/Intervention et développement social/Conseil en Développement d'Inventions Sociales et Médico-sociale/1ère année

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation ;
VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;
VU la délibération du Conseil de la composante SOCIOLOGIE ;

Après délibération, le Conseil de pôle Sociétés :

- 1) Approuve, à partir de l'année universitaire 2022-2023, la maquette modifiée correspondante à :
 - **Diplôme : Master**
 - **Mention : Intervention et développement social**
 - **Parcours : Conseil en Développement d'Inventions Sociales et Médico-sociale**
 - **Année(s) : 1ère année**

Les documents sont annexés à la délibération.

Membres en exercice	29
Nombre de votants	24
Voix pour	24
Voix contre	0
Abstentions	0

Nantes, le 30 juin 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés



